

Aussi est-ce avec bonheur que je m'acquitte de ma promesse. *Mme A. T.*

MONTREAL.—Gloire soit rendue à saint Antoine pour la protection qu'il accorde à ses dévots serviteurs !

Mon, frère sans position depuis longtemps, commença avec nous une neuvaine à saint Antoine, il y a trois semaines, mais la place qu'il demandait fut donnée à un autre. Sans nous décourager nous fîmes une seconde neuvaine : le quatrième jour, mon frère obtenait une situation cent fois meilleure que la première, et cela d'une façon si merveilleuse qu'il faudrait être incrédule pour ne pas y voir l'intervention du bon saint Antoine.

Abonnés du *Messenger*, remerciez avec nous notre grand Protecteur et adressez-vous à lui avec confiance. Il est tout puissant auprès de Dieu.

C'est avec bonheur que je remplis ma promesse en faisant insérer cette faveur au crédit de saint Antoine dans le *Messenger*. *Un abonné.*

RIVIÈRE-OUELLE.—Après avoir promis 25 cts pour les pauvres de saint Antoine avec insertion dans votre journal, je me suis sentie soudainement guérie d'une maladie qui menaçait d'avoir des suites fâcheuses.

Veillez l'inscrire dans votre prochain numéro. *Mme J.-R. C.*

C. N.-D. DE BEAUPORT.—Reconnaissance à saint Antoine de Padoue !... Une jeune pensionnaire, L. D., gravement malade d'une congestion de poumons, avait déjà reçu les derniers sacrements. Je promets alors à saint Antoine, si la guérison a lieu, de faire chanter une grand'messe, le jour de sa fête, de faire faire une communion générale par les religieuses et les élèves de notre institution, de contribuer à l'Œuvre du pain, de faire publier la faveur accordée, et enfin quelques autres pratiques personnelles.—Une amélioration sensible se produit subitement dans l'état de la malade, au grand étonnement du médecin.